



La Défense, le 8 janvier 2015

Sur décision du Président de la République, ce jeudi 8 janvier 2015 sera jour de deuil national afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat commis à Paris hier, parmi lesquelles figurent des policiers.

Si nous ne pouvons ignorer l'ignominie de l'assassinat de grands dessinateurs, nous avons le devoir de ne pas accepter la relative indifférence médiatique qui entoure l'assassinat de nos deux collègues.

Le SCPN appelle aujourd'hui très solennellement l'ensemble des chefs de services de police à prendre toutes dispositions utiles – dans les contraintes qui sont les leurs – pour permettre l'association de la population et des autorités locales à ce moment fort de recueillement et de deuil.

Il est en effet important que les élus et la population soient mis en mesure d'exprimer publiquement leur solidarité avec toutes les victimes, et particulièrement les policiers qui ont payé de leur vie la défense de la liberté d'expression dont les journalistes de Charlie Hebdo sont devenus un symbole.

Ces initiatives, empreintes de dignité, nous permettront de faire la démonstration au pays entier de la concorde nationale pour dénoncer ces meurtres.



Céline BERTHON
Secrétaire Général

Jean-Luc TALTAVULL
Secrétaire Général Adjoint

Richard THERY
Secrétaire Général Adjoint